

ÉCH@ du RÉSEAU



ÉDITO

Deux grandes dames nous ont quitté en février, à 4 jours d'écart, Leila Shahid et Suzan George. Elles ont représenté, dans leur façon de vivre et de lutter, la passion de l'humanité, de la justice, de l'équité, de la solidarité, de la compassion. Elles étaient des battantes infatigables, résolues, mais sans haine. Très intelligente et savante, elles étaient simples et accessibles, à l'écoute et souriantes, comme pour nous engager à les suivre. Leila Shahid fut, plus que l'ambassadrice, la voix de la Palestine en France (1993-2006) et en Europe (2006-15). Elle l'a défendue au nom de la justice et non d'un nationalisme sectaire, car en Palestine se jouait et se joue encore une cause universelle, celle du refus de toute domination, d'une humanité fraternelle. Elle reconnaissait le traumatisme de la shoah et le droit des personnes juives qui le souhaitaient, à vivre en sécurité sur la terre de Palestine, mais pas au dépend de sa population autochtone. Elle a mis fin à ses jours ; était-ce parce qu'elle n'avait plus la force de continuer à espérer face au génocide commis par l'État israélien à Gaza, en toute impunité et avec le soutien des puissances occidentales ? A-t-elle eu peur d'assister à la fin de la Palestine ? Suzan George s'est fait connaître internationalement à la suite de son livre à succès « *Comment meurt l'autre moitié du monde* ». Economiste de talent, elle s'est battue contre les multinationales qui mettent leurs profits au-dessus de l'humain, mais aussi contre la « dette » immorale imposée au pays du Sud pour les exploiter. Elle a été une cheville ouvrière dans la création de l'association altermondialiste ATTAC. Membre de Greenpeace, elle a participé à la création de « *Extinction Rébellion* » et elle a joué un grand rôle dans le développement des *Forums Sociaux Mondiaux* qui ont défendu, à partir de 2001 l'espoir que « *un autre monde est possible* ». Nous les saluons toutes deux.

Infos internationales

Etats-Unis : les réfugiés sans statut de résident permanent menacés de détention selon de nouvelles directives de l'administration Trump. Des milliers entrés légalement, mais n'ayant pas engagé de démarches pour obtenir leur « green card » sont concernés : [Le Monde](#).

Retrait de l'ICE à Minneapolis ; "Ils nous laissent des séquelles profondes", regrette le gouverneur du Minnesota : [Franceinfo](#).

« **Les réfugiés climatiques** » ; la détérioration des conditions environnementales conduit des millions de personnes à quitter leur foyer chaque année, créant un flux migratoire complexe et souvent mal pris en charge. Ils pourraient être 260 millions en 2030 et même 1,2 milliard en 2050 si les tendances actuelles persistent : [ccfd-ts](#)

L'UE détruit le droit d'asile en silence : l'alliance Droite - extrême-Droite a abouti au vote de plusieurs textes permettant, en cas de rejet, le renvoi vers des pays tiers faussement « sûrs ». Une révision de la Convention Européenne des Droits de l'Homme est dans les tuyaux pour élargir les prérogatives de la Police : [Utopia56](#).

Le pacte de l'Union européenne sur la migration, adopté en mai 2024, doit entrer en application en juin 2026. Son objectif est de les restreindre. Son téléchargement gratuit par le [Gisti](#)

Règlement retour ; non à une loi européenne qui autorise les perquisitions à domicile, la police dans les services publics et le profilage racial : [réseau Picum](#).

606 personnes mortes ou disparues en Méditerranée signalées depuis le début de l'année, annonce l'Organisation Internationale des Migrations : [Franceinfo](#).

Italie ; "Blocus maritime". Le 11 février, le Conseil des Ministres a approuvé un projet de loi qui permettrait notamment d'interdire provisoirement les arrivées de personnes exilées par la mer, dans certains cas : [visahq.com](#), [Infomigrants](#).

Suède ; durcissement des règles sur l'immigration qui touche de plus en plus les jeunes : [Infomigrants 1 & 2](#).

Infos nationales

Hausse en trompe-l'œil des interpellations d'étrangers sans papiers ; près de 200 000 étrangers sans titre de séjour ont été interpellés en 2025, un chiffre en forte augmentation qui s'explique par un changement de procédure depuis 2024, principalement à la frontière franco-italienne. Surtout, cela n'entraîne pas davantage d'éloignements contraints vers les pays d'origine : [Le Monde](#)

Passeports des réfugiés ; à partir du 1er mars 2026, l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) ne conservera plus les passeports des réfugiés statutaires. Il est toujours interdit d'utiliser son passeport et de retourner dans son pays d'origine pour les bénéficiaires de la protection internationale : [Ofpra.gouv.fr](#), [Infomigrants](#).

Infos régionales

A la frontière franco-italienne, la Police enferme, refoule et traumatise enfants, familles et personnes vulnérabilisées : [Tous Migrants](#)

L'Union des Centres Sociaux des BdR prend position « contre les idées d'extrême droite » dans un communiqué de presse, ce 18 février : [UCS](#).

Infos Marseille

Un accueil de jour pour les personnes sans abri à Marseille ; face à l'urgence et au regard des carences en la matière, la ville ouvre son premier accueil de jour géré en propre ; une équipe de six agents est chargée d'animer l'accueil de jour de 9h à 16h30 du lundi au vendredi : [La Marseillaise](#).

QX1 ; guide d'orientation vers les ressources du 3ème de Marseille. Ce projet est né d'un constat partagé par les associations du Collectif d'Accès aux Droits du 3e. Il en résulte un « *pack d'outils d'orientation* », une affiche, 6 brochures, une cartographie *Welcome Map* personnalisée incluant les thématiques *Prévention & Dépistage et Réduction des risques* : [QX1](#). Vous pouvez soutenir ce travail remarquable sur [Helloasso](#).

Culture

« **Swag studio** » : **danser pour se rassembler** ; une association pour qui nous ne vivons pas une crise migratoire mais une crise de l'accueil. Et la force de la danse, c'est sa faculté à rassembler des personnes qui ne se connaissent pas et viennent de cultures et de milieux divers. À noter : dimanche 19 avril, 14h00-19h00, à La Plaine - Marseille -, « *S.W.A.G. Outside* » ([Site internet](#)).

Réseau Hospitalité

4ème session « chants militants » : soirée participative **vendredi 20 mars, 18h30** : tout le monde chante ! À la Maison des Associations, 93 La Canebière, 13001. Un aperçu de la soirée, avec une vidéo de la 1ère soirée : [Facebook du Réseau](#).

« **Villes sanctuaires et pratiques d'hospitalités : résister à la xénophobie** ».

Lancée à l'initiative du Réseau Hospitalité, cette rencontre sera, du 27 au 29 mai à Marseille, l'occasion de célébrer trois anniversaires : les réseaux « sanctuaires » pionniers aux Etats-Unis dans les années 1980, le réseau « sanctuaire » britannique né en 2005, et le Réseau Hospitalité en France. Cet événement entend penser ces pratiques sanctuaires, accueillantes, et plus largement les actes et les gestes d'accueil, d'hospitalité, de solidarité comme résistances. Des conférences animées par des chercheur.euse.s et des enseignant.e.s ayant travaillé sur ces sujets donneront lieu à des échanges et des débats.

Campagne d'adhésion au Réseau pour 2026. Pourquoi adhérer ?

Les adhésions renforcent notre légitimité ; plus nous avons d'adhérent.es, plus nos revendications et notre plaidoyer ont du poids. Vous pouvez verser votre cotisation (5€) via le site de [Hello Asso](#) qui vous délivrera un justificatif, ou envoyez un chèque, libellé au nom de « *association Réseau Hospitalité* » à Jean-Pierre Cavalié, 25 Bd Victor Roman, 13240 Septèmes les Vallons.

Agenda

Les permanences :

Les lundi, de 18h00 à 20h00, permanence juridique du collectif *Al Manba*, 8 rue Barbaroux, 13001Marseille.

Les mardi, 18h30, permanence d'accès aux droits sociaux organisée par l'AUP, 62 bd du jardin zoologique, Marseille 13004.

Les mercredi et jeudi, 14h00-17h30, permanence pour les MNA organisée par *l'association soutien 59 St Just*, à La Base, aux Chartreux.

Les mercredi, 14h00-17h00, permanence juridique pour les personnes en demande d'asile, au local de l'AUP, 62 bd du Jardin Zoologique, 13004.

Le premier mercredi du mois : 14h30, permanence RESF 13 pour les jeunes majeurs et familles sans papiers à *Mille Bâbords*, 61 rue Consolat, 13001.

Le premier et troisième jeudi du mois : 14h-17h, permanences RUSF, au centre social CCO Velten, 16 rue Bernard du Bois 13001 Marseille.

Les mercredi, 13h30-17 h00, sans rendez vous, au siège de l'après M, 214 ch. de sainte Marthe 13014, notamment pour la 1ère demande de titre de séjour ou son renouvellement, à l'initiative de l'association « *Ensemble Marseille* ».

Permanences médico-sociales à *Médecins du Monde* au 129 avenue de Toulon à Marseille (5e)

Les rendez-vous :

Mercredi 4 mars, de 14h30 à 17h : permanence RESF (accueil jeunes et familles sans papiers) à Mille bâbords, 61 rue Consolat, 13001 Marseille.

Vendredi 20 mars, 18h30, 4ème session « **chants militants** » du Réseau Hospitalité, soirée participative : tout le monde chante ! À la Maison des Associations, 93 La Canebière, 13001.

Mardi 14 et mercredi 15 avril, l'association *AuditionSolidarité* organise une nouvelle mission « *Audition* » en faveur des personnes démunies à Marseille ; tout est gratuit. À l'Espace « *Entre 2 Murs* », 318 rue Saint-Pierre, 13005 ;

Inscription.

Dimanche 19 avril, 14h00-19h00, à La Plaine, « *S.W.A.G. Outside* » : shows Afro, break, house, twerk, waacking, workshops accessibles à tous.tes, prises de parole engagées pour l'accueil, village associatif, street market, DJ Set ([Site internet](#)).

Mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 mai, journées de rencontres et d'échanges sur le thème « *villes sanctuaires et pratiques d'hospitalité : résister à la xénophobie* », organisées par un comité dont fait partie le Réseau Hospitalité, Marseille hospitalitéS, des chercheur.euse.s et des enseignant.e.s ; ces journées se dérouleront à l'IMVT (porte d'Aix) et à la Maison des Associations, 93, La Canebière. Le programme est en cours d'achèvement.



Les appels « hébergement »

Du 21 au 27 février, le Réseau Hospitalité de Marseille a reçu 1 appel concernant un couple avec deux jeunes enfants. Alizée et Léna, volontaires en service civique, ont continué d'assurer le suivi de plusieurs demandes en cours. Le Réseau s'occupe aussi, dans le cadre de sa mission *Droit et Accès aux Droits*, de demandes urgentes de mise à l'abri de personnes à la rue.

Et vous ? Pourriez-vous héberger une personnes exilée ? Sachez tout d'abord que c'est légal ; la loi autorise toute aide humanitaire à des étrangers, à condition qu'elle soit sans contrepartie (CESEDA L.823-9). Avez-vous une chambre à proposer par exemple ? Vous pourrez héberger selon vos possibilités : une nuit, quelques-unes ou davantage, c'est vous qui fixez la limite. Vous pourrez également vous organiser avec des amis pour partager l'hébergement. Des questions à poser ? N'hésitez pas à nous en parler : contact@reseauhospitalite.fr.